

Comment éviter la pollution des plages ?

Un geste simple pour éviter de polluer les plages:
Rapporter ses déchets chez soi

Comment éviter de perturber la faune ?

D'avril à fin août, éviter de circuler sur le haut de plage pour ne pas déranger les nidifications d'oiseaux.

⚠ Mieux vaut laisser un déchet que de risquer de marcher sur un nid !

Que faire en cas d'échouage exceptionnel ?

contactez les instances compétentes

Animaux marins : PELAGIS - 05 46 44 99 10

Tortues marines : Centre d'Études et de Soins pour les Tortues Marines de l'Aquarium de La Rochelle - 05 46 34 00 00

Engins explosifs : Préfecture de la Manche - 02 33 75 47 77
02 33 75 47 40 / le standard - 02 33 75 49 50 ou la gendarmerie

Produits dangereux ou pollution exceptionnelle, par exemple hydrocarbure ou **produits chimiques** : CEDRE - 02 98 33 10 10

Pour plus de renseignements :

Agglomération du Cotentin
Direction Environnement Énergie
et Développement Durable
02 50 79 16 10
contact@lecotentin.fr

Avec le soutien de



Ne pas jeter sur la voie publique - Réalisation : L'Agglomération du Cotentin.



LA COLLECTE

RAISONNÉE des déchets de plage

C'EST QUOI ?



La collecte raisonnée des déchets c'est quoi ?

C'est le ramassage manuel des déchets sur les plages, avec une attention particulière sur la préservation et le respect de la faune et de la flore qui y vivent.

Dans le Cotentin, des entreprises de réinsertion sont chargées de cette mission. Nous pouvons nous aussi faire notre part en ramassant les déchets sur les plages, mais quelques règles sont à respecter afin de préserver la nature.



D'où proviennent les déchets ?

Les déchets échoués sur les plages ont plusieurs origines, ils peuvent avoir été abandonnés sur la plage, en mer par les bateaux, au bord des cours d'eau, ramenés par le vent...

Un déchet par terre

= Un déchet en mer !

Quelle est la différence entre les déchets de plage et les éléments naturels ?

Les plages sont des milieux naturels et vivants, avec des algues, des coquillages, des os de sèches, des débris naturels, du bois flotté, etc., qui constituent la « *laisse de mer* ». Ils font partie intégrante de ce milieu. **On ne doit pas les ramasser.**

Seuls les déchets d'origine humaine doivent être ramassés : bouteilles en verre ou plastique, canettes en métal, filets, cordages, emballages...



Si je collecte les déchets sur la plage

Si vous ramassez des déchets, allez jusqu'au bout de votre geste éco-citoyen en les déposant en déchèterie ou dans un bac de collecte.



Tout dépôt dans une zone non adaptée **est interdit** et entrainerait une pollution supplémentaire inutile !

La laisse de mer ?

C'est ce que laisse la mer sur la plage au fil des marées. Elle forme une longue étendue d'algues, de coquillages, de bois flotté, de petits invertébrés...

C'est un écosystème et un lieu de vie et de nourriture pour une multitude d'espèces animales comme le gravelot à collier interrompu qui niche en haut de plage et parfois directement sur la laisse de mer.

En se décomposant, la laisse de mer enrichit le sol, permet à des plantes de haut de plage de se développer et de retenir le sable, permettant ainsi de lutter contre l'érosion côtière.